

Proposition de stage de recherche niveau M 2

Projet SocioAgriPest

Pesticides et santé des travailleurs agricoles : entre mise en invisibilité et invisibilisation (2013-2016)

APR ANSES 2012, programme Ecophyto, financement ONEMA

Le signalement médical des maladies liées aux pesticides

Au cours de la dernière décennie, l'effet des traitements phytopharmaceutiques sur la santé des populations exposées est devenu un sujet de controverses politiques et scientifiques, ainsi qu'un objet d'action publique de premier plan. Des enjeux jusqu'ici traités essentiellement dans des lieux d'expertise et de débat relativement confidentiels et restreints ont acquis une visibilité plus grande. En particulier, les controverses sur les effets des pesticides sur la santé des travailleurs ont été alimentées par la production de données scientifiques nouvelles (enquêtes épidémiologiques indiquant la sur-incidence de certaines pathologies chroniques parmi les agriculteurs exposés), par la multiplication des procédures de reconnaissances en maladies professionnelles (suite notamment à la création de tableaux concernant la maladie de parkinson et les cancers du sang) et par l'émergence de mobilisations politiques inédites (en particulier, la création d'une association d'agriculteurs victimes des pesticides). Plus récemment, la question de la santé des populations riveraines des parcelles traitées a elle aussi émergé comme enjeu fortement débattu.

Le stage proposé s'insère dans le cadre du projet Socioagripest *Pesticides et santé des travailleurs agricoles : entre mise en visibilité et invisibilisation (2013-2016)*, financé par l'ONEMA dans le cadre de l'APR ANSES 2012 et du programme ECOPHYTO. Ce projet vise à étudier les effets politiques et sociaux de cette mise en visibilité des liens entre pesticides et santé au travail en milieu professionnel agricole. Dans le cadre de ce projet, l'objectif du stage sera de réfléchir spécifiquement au rôle des médecins dans cette mise en visibilité et, inversement, aux effets de cette dynamique sur leur monde professionnel. Il s'agira par exemple d'interroger la manière dont les médecins de ville en zone rurale ainsi que les médecins hospitaliers des spécialités les plus concernées (hématologie, neurologie) intègrent la production de nouvelles connaissances scientifiques ou l'évolution du cadre médico-légal dans la prise en charge et l'orientation de patients travaillant dans le secteur agricole ou résidant à proximité d'exploitations. Il s'agira également de contribuer à une réflexion sur les formes de participation des médecins concernés aux dispositifs de toxico-vigilance officiels (réseau Phyt'attitude de la Mutualité sociale agricole, centres anti-poison) ou à d'autres actions de collecte et de remontée d'informations sur d'éventuelles intoxications liées aux pesticides.

En lien avec des chercheurs du projet Socioagripest, le stage visera plus précisément à élaborer une enquête qualitative auprès de médecins généralistes et hospitaliers identifiés comme concernés par la thématique des traitements des pesticides sur la santé des travailleurs et/ou des riverains. Pour identifier ces professionnels de santé, l'enquête

partira notamment de l'initiative d'un groupe de médecins qui ont lancé en 2013 un texte d'alerte sur les dangers des pesticides. Il s'agira notamment de conduire des entretiens semi-directifs avec les hématologues et les neurologues volontaires qui ont signé ce texte, et de conduire une série d'entretiens complémentaires avec d'autres médecins plus ou moins fermement convaincus de l'existence de problèmes de santé imputables à l'exposition aux traitements phytopharmaceutiques.

La durée du stage est de 6 mois.

Début du stage aussitôt que possible à déterminer avec la personne retenue.

La/le stagiaire sera accueilli(e) au sein de l'équipe RiTME, INRA à Ivry-sur-Seine

L'encadrement sera assuré par une équipe composée de :

- Nathalie Jas (Inra- RiTME) – nathalie.jas@ivry.inra.fr
- Jean-Noël Jouzel (CSO, CNRS, SciencesPo) - jeannoel.jouzel@sciencespo.fr
- Giovanni Prete (Iris, Université Paris 13) - prete@univ-paris13.fr

Gratification : 554 554 euros mensuels + 50% Pass Navigo.

Prise en charge des déplacements et d'un nombre à déterminer de retranscriptions.

Envoyer CV et lettre de motivation aux trois encadrants avant le 15/12/2015